

ADAPTATION DE LA POSTURE COVID19 DES SERVICES DE LA VILLE D'ÉVRY-COURCOURONNES

Évry-Courcouronnes, le 16 mars 2020

Madame, Monsieur, Cher-e-s collègues,

Dans la continuité de la communication qui a été faite en votre direction vendredi dans le cadre du plan de crise Covid-19, je souhaite porter à votre connaissance les éléments indiqués ci-dessous. Ces informations vous sont transmises dès à présent, à la suite de la réunion de crise organisée ce matin même. Ces consignes pourront évoluer en fonction de la communication que fera le Président de la République ce soir.

Notre ligne de conduite est dictée par une triple nécessité :

- protéger les personnels des risques d'infection ;
- le maintien des missions essentielles de service public ;
- l'application des consignes nationales et préfectorales

En conséquence, **tous les personnels qui peuvent être dispensés de leurs obligations de service, et donc de présence sur le lieu de travail le sont à compter de ce jour. Un point précis en a été fait ce matin en cellule de crise et vos hiérarchies peuvent donc dès à présent vous informer de ce qui est prévu dans votre secteur ou pour vous-même.**

Cela s'applique tant aux agents qu'aux cadres. Dans cette situation, chacun doit rester à la disposition de son employeur. Les cadres – membres de la Direction Générale, Directrices/directeurs et leurs adjoint-e-s, chefs de service, ... – doivent plus particulièrement demeurer joignables mais leur présence sur leur lieu de travail n'est pas indispensable.

Cette disposition générale est assortie des aménagements suivants :

- des **solutions supplémentaires de télétravail** sont dégagées dès aujourd'hui : une liste prioritaire de dotation en matériel informatique a été établie en cellule de crise ; la DSIT est chargée de la mise en œuvre de cela ;
- La DGST maintiendra les capacités permettant de **répondre aux interventions urgentes d'entretien du patrimoine**, au moyen de la mise en œuvre d'une équipe d'intervention dédiée ; Christian Giraudon est chargé de la mise en place de cette organisation ;
- Certaines fonctions ou missions seront maintenues en mode dégradé, de façon à limiter la présence ou les déplacements des personnels qui les assurent : courrier, appariteurs, circuit des parapheurs.

À compter du mardi 17 mars, tous les accueils physiques du public sont suspendus sur les sites suivants : Clos de la Cathédrale, Mairie annexe de Courcouronnes-Centre, mairie annexe du Canal, Hôtel de Ville.

L'accueil téléphonique continuera à être assuré et les seuls accueils d'urgence se feront sur rendez-vous uniquement.

Une communication spécifique sera adressée aux usagers pour les inviter à privilégier l'appel sur les numéros suivants :

- Police Municipale :
- « Personnes vulnérables » (Plan Canicule) :
- Education et Petite Enfance :
- Plate-forme Relation à l'Habitant :
- Accueil général de l'Hôtel de Ville :

Par ailleurs, **trois adresses mails génériques** sont accessibles :

- L'adresse mail générique de la ville :
- Une adresse spécifique pour l'accueil d'urgence d'enfants de personnels mobilisés pour la gestion de la crise sanitaire (liste établie par les autorités sanitaires) : accueilenfants.covid19@evrycourcouronnes.fr
- L'adresse mail spécifique à la DRH reste active : INFO-DRH@evrycourcouronnes.fr

>>

En complément de la liste arrêtée vendredi 13 mars, deux nouveaux sites font l'objet d'une **décision de fermeture** :

- Le Point d'Accès aux Droits, qui maintiendra une permanence téléphonique
- Le restaurant du CTM Evry, une grande partie des agents étant libérée de ses obligations dans les conditions indiquées ci-dessus.

S'agissant de l'accueil du **guichet Population**, son activité sera limitée à l'essentiel : Etat Civil et service funéraire.

En ce qui concerne la communication avec les personnels et la continuité de l'encadrement :

- Un accès à distance à la messagerie professionnelle sera ouvert à tous les agents de la ville dès aujourd'hui selon les modalités indiquées en annexe ; ces mails pourront être consultés par le biais d'un ordinateur personnel ou professionnel, d'une tablette ou d'un téléphone portable
- L'accès à Intranet par les mêmes moyens reste bien sûr possible :
- Enfin, les cadres pourront disposer de la possibilité d'organiser des conférences téléphoniques selon des modalités qui ont été indiquées aux membres de la Direction Générale, qui les communiqueront à leurs cadres.

Je veux, dans ces circonstances, saluer la mobilisation particulière de nos équipes du centre de santé et de la Police Municipale, engagées pour assurer notre protection et celle des populations.

Dans le secteur de l'**Éducation**, la situation est pilotée par Jean Essone avec ses équipes pour faire en sorte, conformément aux consignes préfectorales, que les conditions d'organisation d'un accueil d'urgence d'enfants de personnels mobilisés dans la gestion de cette crise soient préparées en lien avec les autorités de tutelle.

La consigne consistant à libérer les personnels non-nécessaires à l'activité s'applique à ces secteurs. Il pourra être fait appel à du volontariat pour assurer l'accueil d'enfants et je remercie d'ores et déjà toutes celles et tous ceux qui se sont proposés pour cela.

Dans la gestion de cette crise, la ville reste en contact permanent et étroit avec la **Communauté d'Agglomération** pour que nos décisions soient cohérentes.

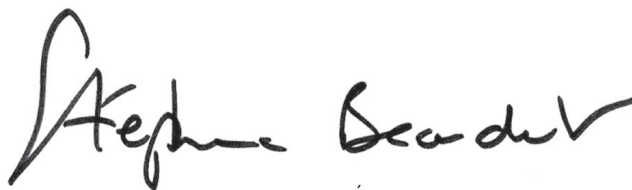
Je veux enfin rassurer tous les personnels de la ville : la **gestion de la paie** des agents est une priorité des équipes de la Direction des Ressources Humaines. Celle du mois de mars est assurée normalement et toutes les dispositions sont prises pour les mois à venir.

Enfin, notre attention est évidemment mobilisée autour de la protection des personnels qui seront appelés à être à leur poste de travail ou à encadrer des enfants : le nécessaire sera fait pour que les dotations en gants, masques, gel hydro-alcooliques, soient assurées.

Dans cette période si particulière, chacun doit agir en responsabilité pour la ville, pour ses collègues, pour lui-même. Je tiens à vous remercier de la bonne application des consignes ci-dessus et compte sur votre esprit de responsabilité pour continuer à porter les valeurs de solidarité, d'entraide et de cohésion qui font la force de notre organisation.

Sous le contrôle du Maire, soyez assurés de notre pleine mobilisation pour prendre les meilleures dispositions au service des habitants et des personnels.

Assuré de votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Maire d'Évry-Courcouronnes
Président délégué
de l'Agglomération Grand Paris Sud